

Thomas MESNIER

*Rapporteur Général
de la commission des Affaires sociales
Député de Charente*

Angoulême, le 26 novembre 2020

Monsieur Mathieu LABROUSSE
Président
Fédération de Charente pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique
60 Rue de Bourlion
16160 GOND-PONTOUVRE

Réf. : TM/FB-i0891-201126-2558

Objet : Pratique de la pêche de loisir et déconfinement

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 20 novembre dernier relatif à la pratique de la pêche dans le cadre du confinement et au souhait que vous formez de voir, à l'heure où notre pays semble reprendre la maîtrise de l'évolution de l'épidémie, des mesures d'assouplissement bénéficiant à l'activité de pêche de loisir et ses pratiquants.

Soucieux de me faire l'écho des attentes de nos concitoyens, je m'étais permis de relayer cette attente, notamment transmise dans le cadre d'une démarche globale des fédérations nationales de pêche, golf, chasse, voile et équitation, auprès de mes collègues parlementaires à l'Assemblée nationale mais aussi auprès du Gouvernement au cours des nombreux échanges qui sont intervenus et se poursuivent.

Je me réjouis des annonces qui ont été faites par le Président de la République dans son allocution du 24 novembre dernier, précisées par le Premier Ministre aujourd'hui, qui répondent aux attentes que vous avez manifestées. Ce sont les mesures qui ont été mises en œuvre ces dernières semaines et les efforts réalisés par tous nos concitoyens qui ont permis de reprendre la maîtrise sur l'évolution de la seconde vague épidémique et de nous orienter progressivement vers cet assouplissement.

L'heure reste cependant à la vigilance et je me tiens, avec l'ensemble de mon équipe, à votre disposition pour toute question ou information complémentaires.

Dans cette attente, et vous assurant de ma totale détermination à faire face à cette crise sanitaire et ses conséquences, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes très sincères salutations.

Bien à vous,

Thomas MESNIER

